

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

La Ville de Vaudreuil-Dorion rappelle l'importance de la trousse d'urgence 72 heures

Vaudreuil-Dorion, le 12 avril 2019 – Les récents événements dans plusieurs régions du Québec rappellent l'importance d'être prêts à faire face à un sinistre. Ainsi, la Ville de Vaudreuil-Dorion réitère à ses citoyens qu'il est prudent de préparer une trousse d'urgence contenant le nécessaire pour les 72 prochaines heures advenant un incident majeur.

Cette trousse de biens essentiels permet d'assurer sa sécurité et celle de sa famille. « Personne n'est à l'abri d'un sinistre. Que ce soit une panne d'électricité, un déversement de matières dangereuses ou un bris d'aqueduc de longue durée, il est important d'être prêt à faire face à ces situations. Nous invitons nos citoyens à préparer leur trousse et à s'inscrire à notre liste d'urgence », a déclaré le maire Guy Pilon.

Exemples d'articles nécessaires pour les besoins essentiels :

- Eau potable – deux litres par personne par jour, pour au moins trois jours
- Nourriture non périssable pour au moins trois jours
- Ouvre-boîte manuel
- Radio à piles – piles de rechange
- Lampe de poche – piles de rechange
- Trousse de premiers soins
- Chandelles
- Briquet ou allumettes

Pour plus d'informations et pour dresser la liste de ce qui est pertinent d'apporter en cas d'évacuation, les citoyens peuvent consulter le preparez-vous.gc.ca.

Mesures de confinement : qu'est-ce que c'est ?

L'Organisation municipale de sécurité civile de la Ville de Vaudreuil-Dorion a tenu, le 29 mars dernier, un exercice de simulation qui mettait en cause un accident majeur avec carambolage sur l'autoroute 30 à la hauteur de la route 340. Parmi les éléments clés de cet accident, on

retrouvait la fermeture de routes, de l'épaisse fumée noire avec émanation de produits toxiques et le confinement d'un quartier.

Lorsque survient un sinistre, il peut arriver que l'évacuation soit impossible (dans cet exemple, en raison des vents qui amenaient rapidement les émanations toxiques vers les quartiers résidentiels). Des mesures de confinement doivent alors être mises en place. On utilise l'abri qu'offrent les bâtiments pour assurer la protection de la population. Dans ce type de situation, il est important de vérifier que toutes les fenêtres sont fermées et que les systèmes de ventilation ne fonctionnent pas.

Le site Web du ministère de la Sécurité publique du Québec (securitepublique.gouv.qc.ca) renferme une foule d'informations au sujet des mesures d'urgence, dont les mesures de confinement. Tous sont invités à le consulter.

Liste d'urgence

Les résidents dont le numéro de téléphone est confidentiel, qui utilisent un téléphone portable, ont déménagé ou changé de numéro de téléphone sont fortement invités à transmettre leur nom, adresse et numéro de téléphone à somum@ville.vaudreuil-dorion.qc.ca ou au 450 455-3371 afin de s'inscrire à la liste d'urgence ou de mettre à jour leurs coordonnées. Il est aussi possible de le faire en ligne, au ville.vaudreuil-dorion.qc.ca dans la section Services en ligne.